

Seconde Professionnelle

Productions Végétales

Spécialité « Productions Horticoles »

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Les plantes, les jardins, le maraîchage vous intéressent.

Vous souhaitez exercer un métier dans le domaine de l'horticulture ...

DURÉE DES ÉTUDES

La seconde professionnelle est la première année du cycle Bac professionnel en 3 ans.

Elle comprend 33 semaines de formation en établissement auxquelles s'ajoutent 6 semaines de stage en entreprise.

DÉLIVRANCE DE DIPLÔMES

Le diplôme final est attribué à partir des résultats obtenus : en **contrôle continu** et à des **épreuves terminales** passées en fin de formation.

POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS

OBTENTION DU BEPA (Brevet d'Études Professionnelles Agricoles)

Des modalités particulières permettront aux élèves d'obtenir le BEPA à l'issue des 2 premières années de formation (classes de seconde et de première).

A cette fin, les élèves seront soumis à un contrôle continu des connaissances appelé CCF (Contrôle en Cours de Formation).

Le BEPA permet d'intégrer la vie active pour être **employé qualifié dans une entreprise horticole** (productions sous serres, cultures de plein champs, préparations de commandes et expéditions).

donne la capacité professionnelle nécessaire pour bénéficier des aides à l'installation en horticulture).



PUBLIC CONCERNÉ

Après une classe de 3ème.

Après une classe de seconde générale (Ministère de l'Agriculture ou Education nationale).

Élèves titulaires du CAPA.

CONDITIONS D'ADMISSION

La candidature sera instruite en commission d'affectation par l'Inspection Académique Départementale « **procédure AFFELNET** ».

Elle est gérée par votre établissement d'origine.

Après l'affectation par l'Inspection Académique, le LPH adresse aux familles un dossier d'admission.



ORGANISATION DE LA FORMATION

Seconde Professionnelle Productions Horticoles

Une formation faisant une large place aux pratiques professionnelles

- 105 heures de travaux pratiques en horticulture et agroéquipement ;
- l'équivalent d'une semaine de travaux pratiques renforcés en établissement ;
- 6 semaines, dont 3 prises sur la scolarité, de **stage en entreprise**.

Une formation ouverte à la diversité et aux préoccupations des jeunes :

- l'équivalent d'une semaine de cours est consacré à la **mise à niveau** ;
- l'équivalent d'une semaine de stage pour l'**éducation à la santé et au développement durable** ;
- 90 heures d'enseignement à l'initiative de l'établissement permet une **adaptation locale et une certaine individualisation** de l'enseignement.



Enseignement général

Modules	Disciplines	Horaire annuel	Horaire hebdo indicatif
EG1 : Langue française, langues, éléments d'une culture humaniste et compréhension du monde	Français	60	2
	Education socioculturelle	30	1
	Histoire-géographie	30	1
	Economie	30	1
EG2 : Langue et culture étrangères	Langue vivante	60	2
EG3 : Motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi	EPS	60	2
	Biologie	15	0,5
EG4 : Culture scientifique et technologique	Mathématiques	60	2
	Physique chimie	30	1
	Informatique	30	1



Enseignement Professionnel

EP1 : contexte de l'acte de production	Economie	45	1,5
	Biologie-écologie	45	1,5
EP2 : Processus de production végétale	Sciences et techniques horticoles	45	1,5
EP3 : Mise en œuvre des opérations techniques : horticulture	Agroéquipement	45	1,5
	Sciences et techniques horticoles	135	4,5
Activités pluridisciplinaires	Sciences et techniques horticoles - Agroéquipement - Biologie	30	1



Enseignement à l'initiative de l'établissement

Diversité des valorisations des produits horticoles	45	1,5
S'ouvrir à la diversité culturelle	45	1,5



Lycée Horticole de Blois

5-7 rue des Grands Champs

41029 BLOIS CEDEX

Tél. : 02.54.56.49.00 — mail : lpa.blois@educagri.fr

www.lyceehorti41.com

